

## MAIRIE DE MUTIGNY



### Compte-rendu du conseil municipal Du 4 octobre 2021 à 18h30

Présents : Marie-Claude REMY, Claudine BEGUINOT, Caroline LAPERSONNE, Cédric DROMARD, Céline FORT, Georges LHEUREUX, Marie-Anne HUMBERT, Xavier HUSSON

Excusé : Jean-Charles CUGNET donne pouvoir à Xavier HUSSON

Absent : Mickaël ZIMMERLIN

Marie-Anne HUMBERT est élue secrétaire de séance

#### **1/ Adhésion au contrat groupé d'assurance risques statutaires :**

Il est rappelé que les centres de gestion peuvent souscrire une assurance statutaire pour le compte des collectivités et établissement du département.

Le Maire expose que le Centre De Gestion de la Marne a communiqué à l'établissement :

- les résultats le concernant.
- l'application :
- o d'une cotisation additionnelle annuelle d'un montant correspondant à 0,40% de la masse salariale assurée au titre du contrat CNRACL
- o d'une cotisation additionnelle annuelle d'un montant correspondant à 0,15% de la masse salariale assurée au titre du contrat IRCANTEC.

Cette cotisation additionnelle permet de financer les actions et tâches que prend en charge le Centre de Gestion de la Marne en lieu et place de l'assureur et de son courtier. Les missions réalisées par le Centre de Gestion seront formalisées par la signature d'une convention de gestion.

#### Ces actions consistent :

- o A gérer au quotidien l'ensemble des déclarations de sinistres transmises par la collectivité via le logiciel mis à disposition par l'assureur. Assurer et suivre le remboursement de l'assureur auprès de la collectivité.
- o Vérifier la déclaration des bases de l'assurance à fréquence annuelle
- o Suivre les processus d'adhésion et de résiliation du ou des contrats de la collectivité.
- o Répondre à toutes les questions relatives à la gestion et au conseil statutaire lié aux indisponibilités des agents de la collectivité (absences de toutes natures : Maladie Ordinaire (MO), Congé de longue maladie/longue durée (CLM/CLD), Accident du Travail / Maladie Professionnelle (AT/MP), Maternité (MAT), Décès (DC).)
- o Accompagner la collectivité dans la gestion et le pilotage de l'absentéisme des agents par l'intermédiaire de retours statistiques, d'alertes et le cas échéant de comités locaux ou départementaux de pilotage.
- o Activer et assurer le suivi des services annexes liés au retour ou au maintien dans l'emploi : soutien psychologique, étude ergonomique des postes de travail, contre-visite et expertise médicale, ainsi que toute autre action s'inscrivant dans l'optique d'un retour ou maintien dans l'emploi de l'agent.
- o Assurer le suivi des demandes de recours gracieux avec l'assureur et/ou son courtier dans le cadre de retards de déclaration, retards de transmission des pièces justificatives.
- o Assurer la remontée des informations liées au recours contre tiers responsable de manière à diminuer le reste à charge pour l'assureur et ainsi maintenir des taux de cotisations optimisés pour la collectivité.
- o Assurer toute autre mission visant la couverture des risques assurés et le bon déroulement des relations contractuelles avec l'assureur et son courtier.

## MAIRIE DE MUTIGNY

## MAIRIE DE MUTIGNY



Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition suivante :

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2022).

Taux garantis pendant 2 ans, pour les agents immatriculés à la C.N.R.A.C.L ainsi que pour les agents non-titulaires.

### **2/Subvention Club Multisport :**

Suite à la demande de subvention du Président du club multisports de Mutigny, le conseil municipal accepte de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2021 de 400€.

### **3/ Décision Budgétaire Modificative n°4 :**

Il est rappelé au Conseil Municipal que la trésorerie municipale d'Epernay nous demande de régulariser des anomalies comptables (erreurs d'imputation budgétaire) qui datent de 2008 et 2010. Afin de régulariser ces anomalies, il y a lieu d'ouvrir les crédits budgétaires comme suit :

#### Section Investissement

Recette au compte **2315** : 43 193.00€

Recette au compte **2115** : 43 110.00€

Dépense au compte **45811** : 86 303.00€

#### Section Fonctionnement

Recette au compte **6226** : 1 686.00€

Recette au compte **7788** : 4 414.00€

Dépense au compte **45811** : 1 686.00€

Dépense au compte **45821** : 4 414.00€

Le conseil Municipal accepte les opérations ci-dessus mentionnées.

*La réunion se termine à 19h30. Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 16 novembre 2021, à 18h30.*